Communauté des Béatitudes

La Communauté des Béatitudes est une communauté Catholique issue du renouveau charismatique, fondée en 1973 à Montpellier par Gérard Croissant, dit « Éphraïm » ancien protestant. Elle connaît un développement rapide en France et à l'étranger et devient en 2002 une association privée internationale de fidèles de droit pontifical « Ad Expérimentum ».

Finalement en 2020, elle est érigée en « famille ecclésiale de vie consacrée » de droit diocésain, avec comme protecteur l'archevêque de Toulouse, ainsi que sous l'autorité du Dicastère pour les instituts de vie consacrée.

Des alertes anciennes sur l'emprise et l'exercice de l'autorité

Les premières critiques concernant le fonctionnement de la communauté apparaissent publiquement dès les années 1990. En 1996 dans le livre « les naufragés de l'esprit[1] » d'anciens membres dénoncent notamment une forte concentration du pouvoir, une obéissance pouvant conduire à l'infantilisation et des pratiques d'accompagnement mêlant dimensions psychologiques et spirituelles.

En 1997, la communauté organise des stages de programmation neurolinguistique (PNL) ; les évêques demandent en 1999 que cette pratique ne soit plus utilisée dans l'accompagnement spirituel. Des critiques portent également sur l'utilisation de l'ennéagramme et sur certaines pratiques de « guérison intérieure ». En 1998, la communauté figure dans le *Dico des sectes* du Centre contre les manipulations mentales.

À partir de 2005 une première plainte pour « abus de faiblesse » et diligenté auprès du tribunal de Castres, puis plusieurs anciens membres portent plainte ou témoignent d'abus de pouvoir, d'abus spirituels et de dérives sectaires. En 2007 le livre « Les Marchands d'âmes[2]» s'intéresse particulièrement aux pratiques d'accompagnement psycho-spirituel et de guérison intérieure de la communauté. La presse publie alors plusieurs enquêtes sur le fonctionnement de la communauté. En 2012, le Centre contre les manipulations mentales publie un ouvrage réunissant 17 témoignages concernant notamment les Béatitudes et le psycho-spirituel.

---

[1] « Les naufragés de l'esprit » de Thierry Baffoy aux éditions du Seuil.
[2] « Les marchands d'âmes » de Pascal Michelena aux éditions Golias.

Une intervention du Saint-Siège

À la fin des années 2000, les révélations concernant les dérives de la communauté, les abus sexuels et les problèmes de gouvernance conduisent le Saint-Siège à intervenir.

En 2010, la communauté est placée sous la tutelle d'un **commissaire pontifical**, le dominicain Henry Donneaud, chargé de conduire sa restructuration. De nouveaux statuts sont élaborés et distinguent désormais les frères consacrés, les sœurs consacrées et les laïcs associés. La restructuration aboutit progressivement à une nouvelle organisation juridique de la communauté.

Le fondateur Gérard Croissant est renvoyé de l'état clérical en 2007. Philippe Madre, premier responsable général de la communauté, est à son tour renvoyé de l'état clérical en 2010 après avoir notamment été accusé d'abus sexuels dans le cadre d'accompagnements spirituels. Cette décision est confirmée après plusieurs recours. En janvier 2026, le Tribunal de la Signature apostolique confirme définitivement son renvoi de l'état clérical.

Plusieurs affaires d'abus sexuels

L'histoire récente des Béatitudes est marquée par plusieurs affaires concernant des abus sexuels commis sur des mineurs ou des personnes majeures.

Pierre-Étienne Albert, proche du fondateur et membre de la communauté, a reconnu des agressions sexuelles commises sur plusieurs dizaines d'enfants entre 1985 et 2000. Il a été condamné en 2011 à cinq ans de prison pour des faits concernant 38 enfants, puis à nouveau en 2015 et en 2025 pour d'autres agressions sexuelles sur mineurs.

Jacques Marin, prêtre de la Mission de France qui intervenait auprès des Béatitudes et y était hébergé depuis de nombreuses années, a été accusé par plusieurs femmes d'agressions sexuelles, notamment lors de la confession. Une plainte a été déposée en 2019, peu avant son décès. En 2024, la Mission de France, qui a reconnu les victimes, a indiqué que les Béatitudes avaient refusé de participer à l'indemnisation des victimes dans le cadre de la Commission reconnaissance et réparation.

L'affaire concernant **Dominique Savio (Georges Silva) et Henri Suso (Marie-Bernard d'Alès)** concerne des accusations d'agressions sexuelles sur d'anciens

élèves de l'internat de l'abbaye Notre-Dame d'Autrey, géré par les Béatitudes dans les années 1990. Plusieurs anciens élèves ont témoigné. Georges Silva, devenu par la suite l'un des principaux responsables de la communauté, a été écarté de cette fonction en janvier 2023 après la publication d'une enquête de *La Croix*.

Bernard Lozet, ancien prêtre des Béatitudes, a reconnu avoir violé en 1999, au Congo, un adolescent alors âgé de 15 ans. Une procédure canonique a été engagée, mais en juin 2025 le Dicastère pour la Doctrine de la foi a indiqué que les faits ne relevaient pas de sa compétence. En octobre 2025, Bernard Lozet a néanmoins été nommé aumônier d'un monastère en Belgique, avec des restrictions concernant les contacts avec les mineurs.

En octobre 2023, le **Tribunal Pénal Canonique National** a annoncé l'ouverture d'une enquête préliminaire concernant plusieurs affaires mettant en cause des membres de la communauté, sans conclusion à ce jour.

Les questions liées aux « thérapies de conversion »

La communauté a également été mise en cause pour certaines pratiques d'accompagnement de personnes homosexuelles. En 2019, des témoignages et une enquête ont évoqué des sessions de « guérison des blessures intérieures » organisées notamment au château Saint-Luc.

En 2020, la communauté a déclaré n'avoir jamais proposé de sessions spécifiquement destinées aux personnes homosexuelles, tout en reconnaissant que des personnes homosexuelles avaient pu être accueillies dans ces activités. Elle a exprimé ses regrets concernant des accompagnements qu'elle considère aujourd'hui comme inappropriés et a déclaré se désolidariser des « thérapies de conversion ».

Reconnaissance des victimes et dispositifs de réparation

En 2023, à l'occasion des cinquante ans de la communauté, les Béatitudes publient un document retraçant leur histoire. Des associations et des victimes critiquent cependant le manque de transparence concernant les abus passés.

En novembre 2023, la communauté annonce la création d'une **commission pluridisciplinaire indépendante** destinée à faire la lumière sur les manquements et déviances graves survenus au sein de la communauté, sans réalisation à ce jour.

En janvier 2024, elle met également en place un **Dispositif indépendant d'accueil et de médiation (DIAM)** destiné aux personnes ayant subi un préjudice ou un abus

de la part d'un membre, car elle n'a pas souhaité adhérer à la Commission Reconnaissance et Réparation (CRR) de la CORREF.

En 2025, d'anciens membres et un collectif de victimes ayant contacté cette instance se montrent très défavorable à ce dispositif et demandent notamment l'adhésion des Béatitudes à la CRR.

Situation actuelle

En 2026, la Communauté des Béatitudes poursuit son activité sous sa forme de famille ecclésiale de vie consacrée. Elle a engagé depuis 2010 plusieurs réformes de gouvernance et a mis en place des dispositifs spécifiques d'écoute, de prévention et de médiation.

Parallèlement, plusieurs affaires d'abus sexuels ont donné lieu à des condamnations judiciaires ou à des sanctions canoniques, tandis que d'autres dossiers font encore l'objet d'examens, notamment au Tribunal Pénal Canonique National.

La situation des victimes et les modalités de reconnaissance et de réparation restent également au centre des critiques de plusieurs anciens membres. La communauté affirme de son côté poursuivre son travail de prévention, d'écoute et de réparation.

Sources principales – Communauté des Béatitudes

1. Communauté des Béatitudes – Historique officiel de la communauté et évolution de son statut canonique
https://beatitudes.org/qui-sommes-nous/historique/

2. Communauté des Béatitudes – Chronologie détaillée de la communauté (1973-2024)
https://beatitudes.org/de/chronologie-de-la-communaute-des-beatitudes/

3. Le Monde, 29 novembre 2011 – Les Béatitudes en redressement spirituel
https://www.lemonde.fr/societe/article/2011/11/29/les-beatitudes-en-redressement-spirituel_1610706_3224.html

4. La Dépêche, 30 novembre 2011 – Le frère pédophile assume ses fautes, ses anciens supérieurs se défaussent
https://www.ladepeche.fr/article/2011/11/30/1228250-pedophilie-un-religieux-d-une-communaute-catholique-juge-a-rodez.html

5. Le Parisien, 30 novembre 2011 – Les victimes de la communauté des Béatitudes attendent justice
https://www.leparisien.fr/archives/les-victimes-de-la-communaute-des-beatitudes-attendent-justice-30-11-2011-1745318.php

6. Cath.ch, 30 mai 2011 – Philippe Madre, ancien modérateur général définitivement renvoyé de l'état clérical
https://cath.ch/newsf/depasser-la-grave-crise-des-dernieres-annees

7. Communauté des Béatitudes, 15 octobre 2019 – Communiqué concernant le père Jacques Marin
https://beatitudes.org/communique-a-la-mort-du-p-jacques-marin/

8. Commission reconnaissance et réparation (CRR), 9 février 2024 – Cérémonie mémorielle pour des victimes du Verbe de Vie
https://www.reconnaissancereparation.org/ceremonie-memorielle-verbedevie

9. La Croix, 12 janvier 2023 – Sous emprise : enquête exclusive sur des abus sexuels présumés dans un internat catholique
https://www.la-croix.com/Religion/Sous-emprise-enquete-exclusive-abus-sexuels-presumes-internat-catholique-2023-01-12-1201250368

10. UNADFI, 2023 – Nouvelles révélations d'abus sexuels
https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/nouvelles-revelations-dabus-sexuels/

11. Communauté des Béatitudes, 24 janvier 2023 – Communiqué concernant les affaires liées à l'internat d'Autrey
https://beatitudes.org/communique-du-24-janvier-2023/

12. Tribunal pénal canonique national, 6 octobre 2023 – Au sujet de l'enquête préliminaire concernant la communauté des Béatitudes
https://www.tpcn.fr/communiques-de-presse/162-au-sujet-de-lenquete-preliminaire-concernant-la-communaute-desbeatitudes/

13. Communauté des Béatitudes, 6 octobre 2023 – Transfert de l'enquête canonique préliminaire au TPCN
https://beatitudes.org/transfert-de-lenquete-canonique-preliminaire-au-tpcn/

14. UNADFI, 12 septembre 2023 – La communauté a oublié une partie de son histoire

https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/la-communaute-a-oublie-une-partie-de-son-histoire/

15. Communauté des Béatitudes, novembre 2023 – Clôture de l'assemblée générale : décision de constituer une commission pluridisciplinaire indépendante
https://beatitudes.org/cloture-de-lassemblee-generale-de-la-communaute-des-beatitudes/

16. La Croix, 11 janvier 2024 – Les Béatitudes confient l'accueil des victimes à un dispositif indépendant
https://www.la-croix.com/religion/les-beatitudes-confient-l-accueil-des-victimes-a-un-dispositif-independant-20240111

17. Collectif CAV Béatitudes, 1er septembre 2025 – Bilan du DIAM (Dispositif indépendant d'accueil et de médiation)
https://www.cavbeatitudes.fr/documents/bilan-du-diam/

18. Communauté des Béatitudes – À propos des « homothérapies » et des sessions de guérison intérieure
https://beatitudes.org/communique-a-propos-du-livre-dieu-est-amour/

19. Thierry Baffoy, Antoine Delestre et Jean-Paul Sauzet, 1996 – Les Naufragés de l'Esprit : des sectes dans l'Église catholique, Seuil
https://search.worldcat.org/fr/title/410926052

20. Pascal Michelena, 2007 – Les Marchands d'âmes, éditions Golias.

Ouvrage consacré notamment aux pratiques psycho-spirituelles ; pas de version intégrale publique identifiée.

21. AVREF – Dossier consacré à la Communauté des Béatitudes
https://www.avref.fr/communaute-des-beatitudes.html

22. Collectif CAV Béatitudes – Documents et témoignages concernant les abus et les dispositifs de réparation
https://www.cavbeatitudes.fr/

https://apres-la-ciase.fr/tags/communaut%C3%A9-des-b%C3%A9atitudes/